



Suppression de la pension alimentaire

Par **POKEMON**, le **13/03/2010** à **04:54**

Bonjour, a tous j aimerais que l on m eclaire j ai obtenue la suppression de la pension alimentaire aujourd'hui la CAF me demande de la reverser alors que le juge a rendu un jugement comme quoi je ne pouvais pas la payer peut-elle m obliger sans repasser devant un tribunal

Par **soph2004**, le **13/03/2010** à **09:58**

Bonjour, le mieux c'est d'envoyer la photocopie du jugement à la CAF et idem au tribunal en expliquant dans le courrier le chassé-croisé des lettres et que devez-vous alors faire...
Tout ceci en AR et en photocopiant vos lettres pour chaque partie.
Bon courage